

Et dire que nous avons droit à des écoles séparées catholiques comme dans Québec, d'après la constitution de notre pays et de l'aveu des membres les plus éminents du cabinet fédéral à Ottawa, en 1905, (Voir les discours de Sir Wilfrid Laurier et de l'honorable Fitzpatrick.) et que ce droit nous a été enlevé à cause des réclamations des fanatiques.

Et je me demande au nom de qui M. l'abbé Bérubé, arrivé depuis peu dans l'Ouest et curé-missionnaire de vingt familles à Wonda, prend la liberté de parler et de dire dans sa lettre sur l'enseignement du français, qui est si négligé: " Nous sommes satisfaits du présent. "

Certainement, le brave abbé ne parle pas au nom de son évêque, Mgr Pascal, absent en Europe et qui n'approuverait pas ses lettres, et il parle encore moins en mon nom et au nom des catholiques bien pensants qui sont au pays depuis plusieurs années.

Il est vraiment étrange que l'Honorable M. Calder soit si bien disposé à l'égard de M. l'abbé Bérubé, alors qu'il a donné si peu de satisfaction au R. P. Bruno Darfler, Prieur des Bénédictins et à la tête de plus de 15 paroisses allemandes catholiques, et à plusieurs dignitaires ecclésiastiques. Cependant le gouvernement de Régina dignitaires ecclésiastiques. Cependant le gouvernement de Régina sait ce qu'il doit aux catholiques et nous croyons encore au bon vouloir de M. Scott, premier ministre. L'optimisme n'a jamais remédié à une situation pénible, la vérité seule peut nous sauver. Nous voulons bien donner crédit à M. l'abbé Bérubé pour ses bonnes intentions, ses talents et son zèle pour la colonisation catholique et française, mais il est regrettable de voir ses lettres servir une mauvaise cause. Il a tort de dire que les catholiques sont satisfaits, alors que l'évêque tient un autre langage.

Comme catholiques soumis au Pape et comme patriotes soucieux du français, nous ne pouvons pas nous dire satisfaits. Un règlement arbitraire relègue l'enseignement du français à trois heures, et je me demande s'il y a des écoles où on l'enseigne. Néanmoins, rien n'est perdu; nous avons lieu d'espérer en l'avenir, et nos compatriotes peuvent venir, sans crainte pour leur foi et leur langue parce que s'ils suivent la direction de leur clergé et s'ils sont unis entre eux sans souci des partis politiques, ils nous aideront à reconquérir nos droits.

Je regrette que la maladie me retienne à l'Hôtel-Dieu, dans un état de fatigue et loin de tous mes documents, mais j'espère que cette lettre éclairera le public sérieux et rassurera ceux qui s'intéressent à nous en dehors de tout intérêt politique ou autre.

Je vous prie de croire, cher M. Héroux, à tous mes remerciements et à mon entier dévouement en N. S. et M. I. † Adélar, o. m. l.,
Archevêque de St-Boniface.

(1) Paroles de l'encyclique *Affari vos* où le Pape définit les conditions de l'école catholique.